

# Évolution en matière de droit des sociétés

17 MARS 2021



Le [Ministère de l'économie, des finances et de la relance](#) a publié le [Décret n°2021-255 du 9 mars 2021](#) prorogeant la durée d'application de l'[ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020](#), du [décret n°2020-418 du 10 avril 2020](#) et du [décret n° 2020-629 du 25 mai 2020](#).

Il s'agit de proroger jusqu'au 31 juillet 2021 la durée d'application des textes portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé et de certaines règles de relative au fonctionnement des instances des institutions de prévoyance et au fonds paritaire de garantie.

[Consulter le décret](#)